

lume sur la *Triomphante entrée de très illustre dame madame Magdeleine de la Rochefoucaud, épouse de haut et puissant seigneur, messire Just-Lois de Tournon, seigneur et baron dudict lieu, etc.* Lyon, Jean Pillehotte, 1583, in 8°.

Une fois libre de ses actions et maître de sa personne, Honoré se jeta dans le parti des Ligueurs, où il ne fut pas plus heureux qu'Anne d'Urfé. Au mois de février 1595, il fut arrêté à Feurs, dans un conseil où il assistait en qualité de lieutenant du duc de Nemours. Celui-ci mourut, la même année, dans la nuit du 15 août. Honoré d'Urfé, qui au sortir de la prison, était passé en Savoie, revint à Montbrison, et se voua dès lors à la littérature, écrivant des *Epîtres morales*, qu'il publia en 1598, et qui eurent les honneurs de huit éditions. Les *Epîtres* ne passèrent point inaperçues dans le Forez, où les actions de notre ligueur pouvaient être jugées. Un de ses contemporains, Marcellin Allard, de Saint-Etienne, publia une satire intitulée *Gazette Françoise*, dans laquelle il eut, ce semble, l'intention de critiquer non seulement la conduite d'Honoré, mais encore celle de tous les personnages qui, pendant les derniers troubles, avaient joué un certain rôle dans le pays.

En 1599, Jacques d'Urfé remit à Honoré le comté de Châteauneuf en Bresse, dans lequel étaient compris la terre et le château de Virieu-le-Grand, que celui-ci habitait parfois. Honoré ne tarda guère à épouser, non point par amour, mais par intérêt cette Diane de Chateaumorand, qu'Anne d'Urfé avait eue avant lui. Un mariage contracté dans des vues sordides, et pour ne pas laisser sortir de la maison d'Urfé les grands biens que Diane y avait apportés, ne pouvait être heureux et ne le fut pas. Diane qui avait six ou sept ans de plus que son nouveau mari, était malpropre, et toujours entourée de grands chiens, qui entretenaient dans sa chambre, et jusque dans son lit, une insupportable saleté. Au bout de quelque temps, il se sépara de Diane, sans formalités légales toutefois, et s'il n'eût eu déjà recours deux fois au souverain pontife : la première, pour faire